

FACILITER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS EN SANTE EN STAGE DANS LES TERRITOIRES

Contexte et enjeux

L'attractivité des métiers de la santé commence par l'attractivité des formations. Pour permettre aux futurs professionnels de santé de réaliser leurs études dans les meilleures conditions, il est nécessaire de soutenir leur mobilité sur le territoire lors de leurs stages.

Faciliter l'accueil des étudiants en médecine et des étudiants paramédicaux lors de leurs stages c'est activer un levier d'attractivité des formations, des métiers mais aussi des territoires.

En effet, un territoire qui sait s'organiser pour offrir de bonnes conditions d'accueil aux étudiants est un territoire qui se rend attractif pour les nouveaux diplômés lorsqu'ils souhaitent alors s'installer.

Ainsi, en organisant l'accueil d'étudiants auprès de professionnels de santé installés, en proposant des conditions de travail et de logements satisfaisantes, les territoires peuvent attirer de jeunes professionnels et assurer ainsi la pérennité de l'offre de soin

Précarité des étudiants : 43 % des étudiants ne mangent pas à leur faim et plus d'un quart d'entre eux n'a pas accès à une offre de restauration pendant les stages - 1 étudiant sur 5 éprouve des difficultés à payer son loyer ; (source : rapport d'information n°589 du Sénat)

Description / Mise en œuvre opérationnelle

Cette fiche vise à proposer des actions permettant de favoriser les bonnes conditions d'accueil des étudiants en santé. Il s'agit de faciliter la réalisation des stages dans les territoires en mobilisant les ressources de ces derniers pour proposer notamment des solutions d'aide à l'hébergement, au transport, à la restauration collective.

Déclinaison de la démarche :

Etape 1 : Recensement des différents acteurs du territoire : privé/public, collectivités, entreprises, établissements de soin, société de transport et de restauration collective etc...

Etape 2 : Sollicitation de tous les acteurs recensés pour propositions de solutions d'accueil:

- Hébergement pour la durée du stage/ des semestres d'internat (internats ruraux)
- Restauration : accès au self de la structure d'accueil avec un tarif adapté : établissement de santé, structures médico-sociale.....
- Transports à la demande mises en place par les collectivités territoriales ou association: de l'hébergement de l'étudiant à la structure d'accueil (transports en commun, co-voiturage organisé avec la structure ...)
- Accès santé - sport - culture
- Accueil des étudiants auprès des PS installés (en ambu et en structure hospi et MS)

Etape 3 : Conventonnement entre les parties permettant par exemple :

- un accès simplifié et/ou prioritaire des étudiants à ces services ainsi qu'aux infrastructures annexes (sport, culture : bibliothèque,
- des tarifs préférentiels ou une gratuité des services

Etape 4 : Réalisation par le comité de pilotage du CLS d'un document d'information reprenant les différents services/avantages à destination des étudiants, signé par les partenaires engagés dans la démarche (livret d'accueil).

Prérequis / Facteurs de réussite

-Nécessité d'une mobilisation de tous les acteurs du territoire, bien au-delà des membres du comité de pilotage du CLS (PS, entreprises, collectivités locales, institutions publics)

-Nécessité d'un recensement des solutions existantes de manière formalisée et d'une contractualisation entre les parties engagées permettant une inscription de la démarche dans le temps, au-delà du CLS.

Public visé	Partenaires à mobiliser	Compétences de la collectivité à mobiliser	Ressources humaines et financières à mobiliser
<ul style="list-style-type: none"> - Elèves et étudiants des formations paramédicales de la région (14 filières) - Externes et internes de médecine des Universités du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> -Communes -Etablissements sanitaires et médico sociaux (CH, EHPAD, etc.) -Etablissements scolaires et instituts de formations, -Entreprises privées du territoire disposant de lieux de restauration collective ou d'hébergement -Société de transport en commun 	<ul style="list-style-type: none"> Hébergement Transport Restauration Accès santé - sport - culture 	

Pour aller plus loin...

En 2019, plusieurs associations d'élus locaux, de syndicats étudiants et d'organisations de santé ³¹⁽²⁾ ont élaboré une **Charte d'accueil des étudiants en santé dans tous les territoires**, afin de formaliser les modalités d'accompagnement des parcours de formation des étudiants en santé à l'échelle territoriale, avec pour objectif premier la qualité pédagogique des stages, en favorisant l'hébergement territorial : [Charte d'accueil des étudiants .pdf \(fhf.fr\)](#)

<https://cna-sante.fr/wp-content/uploads/2020/05/ANEMF-Enquete-precarite.pdf>

Contacts

Rédaction fiche CLS : Département FORS (Célia BERTHAUT) – Mise à jour le 11/10/2023